

BULLETIN MUNICIPAL n°67

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme vous avez pu le remarquer, de nombreux travaux sont en cours sur notre commune depuis le début du printemps. Je citerai, entre autres, l'effacement des réseaux sur les quartiers de l'avenue Jean Jaurès et de l'avenue de la République, la création de la nouvelle aire de jeux et de loisirs et la réhabilitation de l'ancienne salle des machines sur le carreau de la Mine ainsi que les travaux liés à la procédure AD'AP qui doivent permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir avoir mieux accès aux bâtiments communaux. L'OPHIS, quant à elle, a déposé son permis de construire pour la création et la réhabilitation de logements de type T2 ou T3 sur la parcelle MANGEMATIN, ces travaux devraient débuter courant 2ème semestre.

L'équipe municipale, et cela même si son mandat touche à sa fin, travaille sur plusieurs dossiers sensibles. Il s'agit tout d'abord de préparer le transfert de compétences sur l'eau et l'assainissement. En effet, à compter du 1er janvier 2020, ces compétences seront transférées à l'API (Agglo Pays d'Issoire). Nous serons très vigilants quant aux décisions prises et pèserons de tout notre poids pour que ce transfert se fasse sans hausse des taux d'imposition pour nos habitants.

La commission des travaux a défini plusieurs orientations pour l'aménagement du quartier Montagnat. Il nous faut maintenant s'adjoindre un cabinet d'études pour étayer ce projet et par la suite vous le présenter lors d'une réunion publique afin que chacun se l'approprie.

Enfin, dernier sujet sensible sur lequel je reviens régulièrement, la vitesse et la sécurité routière. Là aussi, la commission des travaux mais aussi l'ensemble du Conseil Municipal ont entamé leur réflexion. Si je trouve désolant de mettre des deniers publics dans un tel projet, il me faut bien me rendre à l'évidence. Certes beaucoup de parents ont compris le danger que représentait la sortie des écoles...mais il existe encore certains récalcitrants. Et que dire, des stops non respectés ou du stationnement sur les bandes jaunes. J'en prends pour exemple ce qui se passe au croisement de l'avenue de la République et de la rue du Marché.

J'ai demandé aux agents de voirie de relever les plaques d'immatriculation des véhicules en infraction, elles seront systématiquement communiquées à la gendarmerie. Brigade de gendarmerie à laquelle je demande dorénavant de verbaliser les véhicules en infraction.

Les mois de juin et juillet seront l'occasion de manifestations diverses sur notre commune auxquelles je vous invite à participer : fête de l'école le 29 juin, fête patronale les 14, 15 et 16 juin, fête de la Saint Jean le 22 juin et fête nationale le 14 juillet dont les animations seront assurées, et je les en remercie vivement, par les dirigeants et bénévoles du Football Club de Charbonnier les Mines.

Je vous souhaite à tous de passer un très bel été et de bonnes vacances.

Pascal BERTHELOT - Maire

Agenda 2019

(Sous réserve d'un possible oubli et de modifications de dernière minute)

14/15/16 juin : Fête patronale - Vide-grenier -

Football Club

22 juin : Feu de la St-Jean - Football Club

23 juin : Tournoi du Petit Mat au stade - Football Club

29 juin : Fête de l'école

14 juillet : Repas, lampion, feux d'artifice, bal 20 juillet : Challenge de la municipalité - Pétanque

21 juillet : Voyage Comité des fêtes

24 août : Concours de pétanque officiel - Pétanque

14 septembre : Séance dédicace à la médiathèque

15 septembre : Vide grenier - Comité des fêtes

15 septembre : Loto - Amitiés loisirs

6 octobre : Aprés-midi théâtre - Amicale Laïque

3 novembre : Marché aux vêtements - Comité des fêtes

11 novembre : Repas dansant - Amitiés loisirs

24 novembre : Marché de Noël - Comité des fêtes

ACTUALITE DU CMJ

Nous avons décidé de continuer la fresque créée et réalisée par l'ancien CMJ. Elle représentait le passé et celle que nous avons imaginée représentera les alentours de Charbonnier les Mines. Nous nous sommes inspirés des plus beaux lieux aux alentours et en avons sélectionné quelques uns que nous ferons valider par le conseil municipal lors d'une prochaine séance. C'est Yoann notre graffeur qui nous a aidés en dessinant nos propositions et qui nous aidera à la réalisation.

Le 21 mai, nous avons planté les fleurs sur la commune avec l'aide des employés communaux et de quelques élus et le 22 mai, nous avons été à la petite eau avec le CENA pour découvrir les insectes et la vie autour de l'Alagnon. Pour cela, José, conseiller municipal, nous a fabriqué une cabane à insectes et il nous restait à la garnir afin de les accueillir et malheureusement des imbéciles l'ont détruite 1 semaine après son installation. Nous sommes vraiment déçus !!!

Nous avons aussi continuer le travail réalisé sur la parc de jeux par nos prédécesseurs et nous sommes contents car il est sorti de terre et nous pourrons bientôt l'utiliser : nous vous invitons à aller faire un tour pour voir les travaux. A coté, vous aurez aussi possibilité de fréquenter « la salle des machines » d'ici la fin de l'année : ce sera une grande salle qui servira aux associations et qui pourra être louée.

Pour finir, nous voulons à nouveau sensibiliser la population sur le danger de se garer devant l'école "les petits mineurs". Une lettre a déjà été adressée aux parents mais certaines personnes ne respectent toujours pas la ligne jaune sur le trottoir. Pour faciliter l'accès à l'école par la place de la liberté, nous avons fait rajouter un passage piéton. Merci de respecter nos camarades, quelques pas

de plus et c'est gagné!









INFOS MAIRIE



PARCE QU'IL EST TEMPS DE TRIER AUTREMENT!

ZERO DÉCHET NON VALORISÉ dans nos bacs gris!

C'est le projet ambitieux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Alléger nos bacs gris est désormais devenu une priorité. C'est un enjeu économique et écologique de taille pour la collectivité.

Le constat est tel qu'en 2019, il y a beaucoup trop de déchets valorisables dans nos ordures ménagères. On y retrouve encore des emballages recyclables destinés au bac de tri et des déchets fermentescibles.

Nous devons aujourd'hui détourner ces tonnages, en poussant le tri à son maximum et en compostant. C'est la solution la plus efficace pour réduire la quantité et le coût de traitement des déchets.

Collectivités, Communautés de Communes,

Communautes de Communes, Communauté d'Agglomération, professionnels, établissements publics, privés et usagers...

chacun de nous est un acteur indispensable à cette réussite!

Le COMPOSTAGE DE QUARTIER dans vos communes!

A l'horizon 2023, la loi nous impose le tri à la source des déchets fermentescibles pour tous. Alors, pourquoi attendre cette date et ne pas commencer l'aventure maintenant?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'est fixé l'objectif de développer le compostage de quartier sur l'ensemble de son territoire.

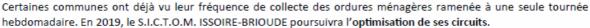
C'est un dispositif écologique et durable avec un coût de collecte, de transport et de traitement quasiment nul pour la collectivité et donc pour le contribuable.

Il répond à différents besoins, allant de la réduction des déchets, à la solidarité entre voisins, en passant par la réappropriation d'espaces communs.

Le compostage de quartier devient aujourd'hui un mode de collecte à part entière pour la collectivité et ses usagers.

Le coût d'un SERVICE PUBLIC PERFORMANT

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit d'assurer une gestion saine et rigoureuse afin de limiter la facture déchets auprès des ménages. L'évolution des normes, la réglementation et l'enjeu de la protection de l'environnement se traduisent trop souvent par une hausse des coûts.



Soyez assuré que c'est avec une volonté d'amélioration continue et de discipline budgétaire que sera mené ce projet.



Nos BACS DE TRI vont progressivement faire PEAU NEUVE!

En vue de faciliter le geste de tri pour tous les habitants et répondre à la norme nationale, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE changera progressivement la couleur des couvercles sur ses bacs de tri ! Ils seront désormais, comme partout ailleurs, de couleur jaune.

CHARBONNIER LES MINES : les RÉSULTATS sur votre Commune :



199,193 tonnes d'ordures ménagères collectées / an Nous pouvons encore alléger le poids de nos bacs gris!



22,660 tonnes de verre collectées / an qui ont permis la fabrication de 50 351 bouteilles



2,194 tonnes de textiles collectées / an 1,975 tonnes valorisées / an



17,949 tonnes de déchets verts évitées grâce au compostage individuel



54,987 tonnes d'emballages et journaux magazines collectées / an qui ont permis la fabrication de nouveaux produits :

156 210

12 988



ours en peluche

21

ave vaissel





A partir de mai 20019, le bac bleu est collecté tous les mardis des semaines paires.

Rappel : le ramassage des bacs gris se fera une fois par semaine le vendredi uniquement Merci de sortir vos bacs la veille et de ne pas les laisser sur la voie publique une fois collectés.

STATION D'EPURATION

Informations

La station d'épuration et les réseaux d'assainissement ne sont pas des poubelles !!!!

Les produits à ne pas <u>déverser</u> dans les réseaux de collecte eaux usées/eaux pluviales, ni dans la station :

- . Tous les produits avec ce logo
 - V
- Tous produits pétroliers (White-Spirit, pétrole, huiles de vidange...)
- Les résidus de peinture
- Les lingettes de nettoyage, même soi-disant « biodégradable ».
- L'eau de javel en grande quantité (préférez les pastilles prédosées)
- Les préservatifs.
- Les protections féminines (serviettes, tampons...)
- · Les cotons tiges
- . Les huiles de friture
- A bannir purin, lisier, eaux blanches, ...

Pensez à l'<u>employé et aux personnels techniques</u> qui entretiennent réseau et station !

Respectez le service de collecte et de traitement des eaux usées qui est un service public.

Ces règles de base permettent de garantir la longévité des ouvrages (réseau et station),

De plus, cela risque de colmater le lit d'inflitration (cas d'un filtre à sable ou à roseaux).



Développement durable

Nous reconduisons encore une fois les subventions pour le développement durable, à savoir une aide maximum de :

- 50 € (maxi) par foyer pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie d'un minimum de 5001
- 15 € par foyer pour l'achat d'un bio composteur (disponible auprès du VALTOM)

Le cumul des 2 subventions est possible.

Le versement se fera sur présentation des factures en 2 fois dans l'année (juillet et octobre 2019).



Entretien espaces publics et rues



Comme vous avez pu vous en apercevoir; depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires (pesticides, désherbants) est strictement interdite pour le traitement des mauvaises herbes sur le domaine public (trottoirs, parcs, etc....). Cette interdiction est étendue aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019. Vous pouvez rapporter tous les

produits interdits dans les jardineries. Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui pourra être passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende.

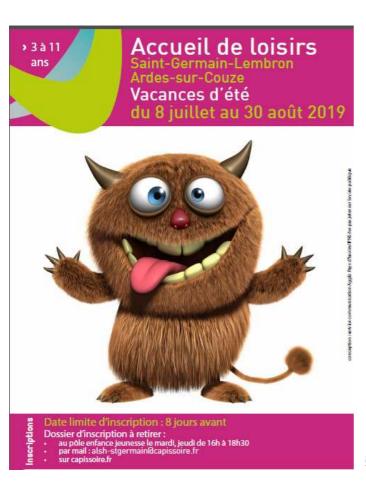
La commune de CHARBONNIER LES MINES a montré l'exemple et est entrée dans une démarche d'amélioration de ses pratiques de désherbage, en signant la charte d'entretien des espaces publics. Nous nous sommes engagés au niveau 1 : traiter mieux.

Cela implique aussi d'accepter un niveau d'herbe dans les rues différentes d'avant : le désherbage manuel, seule solution acceptable trouvée pour le moment, ne permet pas de faire beaucoup de rues à chaque fois et le travail est pénible.

Pour aider à garder nos rues propres, il serait bien que chacun (comme le prévoit le réglement sanitaire : propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords».) participe à ce désherbage devant sa proprièté.

Si chacun y mets du sien, nous garderons un village propre et accueillant! Merci d'avance de votre aide.

INFORMATION API ISSOIRE (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION)





CANICULE: ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

L'été approche et même si pour l'instant, nous n'avons pas connu d'épisodes chauds, soyons prêts à y faire face. La forte chaleur est un danger pour les personnes fragiles : personnes âgées, bébés.

Pour éviter les coups de chaud, des précautions sont à prendre :

- mouiller son corps régulièrement (douches) et se ventiler.
- maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour.
- manger en quantité suffisante.
- éviter de boire de l'alcool.
- éviter les efforts physiques.
- penser à donner et à prendre des nouvelles de ses proches.

et BOIRE REGULIEREMENT DE L'EAU

En cas de malaise, n'hésitez pas à composer le 15

Gîtes de la commune

Nous vous rappelons que la commune possède 2 gîtes situés rue du château qui sont entretenus par les employés communaux.

C'est Agnès DUCHER, agent communal qui accueille les vacanciers depuis 3 ans maintenant.



Ils peuvent accueillir chacun 2 personnes et nous pouvons étudier des solutions pour des stagiaires ou étudiants sur de courte ou moyenne durée.

La réservation pour ces 2 gîtes se fait directement sur le site : www.gites-de-france.com.

Marie-Laure JACQUET

NOUVELLES DU CCAS

ACTIONS A DESTINATION DES ENFANTS DE CM2

Le CCAS a décidé cette année encore de donner des bons d'achats de 40€ valorisé à 52€ par BUREAU SERVICE pour la rentrée scolaire 2019-2020 à chaque enfant fréquentant l'école des petits mineurs en CM2 en partenariat avec la mairie de Moriat (la mairie de Vichel ne souhaite pas participer cette année encore).

Cette somme remplace les subventions que la commune versait pour les voyages scolaires aux collégiens. La remise de ces bons aura lieu à la fin de cette année scolaire à l'école.

DON DU SANG

Le don du sang 2019 qui a eu lieu le vendredi 12 avril a vu son affluence augmenter par rapport à 2019 : 38 donneurs dont 1 nouveau pour 29 donneurs en 2018.

Bravo pour votre mobilisation.

Un grand merci à ceux qui se sont déplacés et rendez-vous à l'année prochaine.





REPAS DES ANCIENS

Les membres du C.C.A.S ont reçu les aînés à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de la nouvelle année le dimanche 27 janvier.

Ce repas est destiné aux personnes de 70 ans et plus. N'hésitez pas à vous faire inscrire en mairie si vous êtes né (e) en 1949 pour l'année prochaine et si vous pensez que vous avez été oublié ... Nous n'avons pas de liste de la population de Charbonnier avec toutes les dates de naissance. Nous ne possédons que les listes électorales qui ne sont pas exhaustives.

Mr le Maire, des conseillers municipaux et des employés communaux les ont accueillis chaleureusement autour d'un repas préparé par un traiteur.

Grâce à l'ingéniosité de Françoise et à la dextérité des membres du CCAS, la décoration des tables a donné à la salle un air de fête apprécié de tous.

Cette année, nous avons choisi une après-midi dansante avec un DJ qui a fait danser nos anciens et nous a fait passer de bons moments.

Encore une journée très conviviale qui permet à beaucoup de voir du monde et donc de

sortir un peu de leur solitude. Nous espérons que pour 2020, vous serez nombreux à nous rejoindre.



Pour que personne ne soit oublié, les membres du C.C.A.S. assistés de conseillers municipaux et des jeunes du CMJ ont offert un coffret cadeau fabriqué par Anthony avec des produits locaux à ceux et celles qui n'ont pas pu se joindre à nous.

A toutes et tous, nous vous disons à l'année PROCHAINE!

BIBLIOTHEQUE

La nouvelle équipe est heureuse de vous recevoir. De nouveaux lecteurs viennent fréquenter notre bibliothèque. Nous venons de faire l'acquisition de livres récents (romans, policiers en large vision). N'hésitez pas à venir les découvrir, sans oublier les enfants (B.D., albums). Si vous ne trouvez pas, nous pouvons vous les commander.

Nous vous proposons une séance dédicace

le samedi 14 septembre 2019 à 14h

Livre jeunesse

Le voyage d'Hermès

<u>Auteur</u>: David André

<u>Illustrateur</u>: Fabien Béquart **Avec animation Kamishiba**ï

Nous vous attendons nombreux.

La bibliothèque est bien sûr ouverte à tous et gratuite.

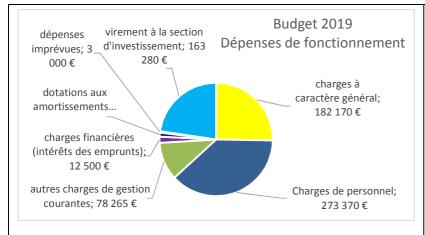
Ouverture: le mercredi de 10h00 à 11h00

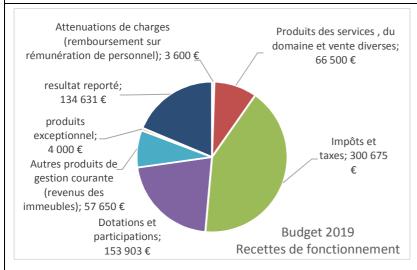
le samedi de 14h00 à 15h00

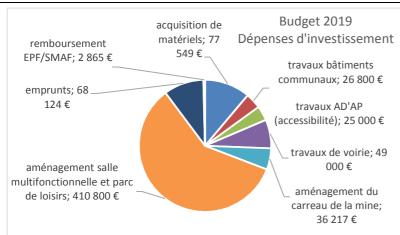


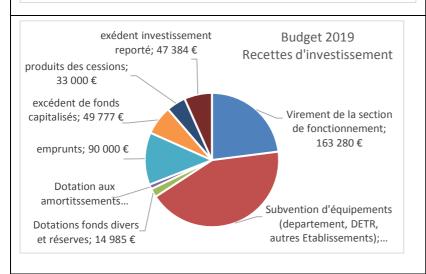
L'équipe de la Bibliothèque

QUELQUES CHIFFRES POUR 2019









Le budget de fonctionnement 2019 s'élève en dépenses et en recettes à 720 959€.

Cette année encore, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

La principale dépense de fonctionnement reste les charges de personnel qui s'élève à 273 370€, ce qui constitue 38 % des charges de fonctionnement mais en légère baisse.

Les charges à caractère général progressent de 7 % par rapport à l'année 2018 surtout lié à l'énergie et aux carburants.

Au niveau des recettes de l'Etat, les dotations poursuivent leur baisse : -30 % pour la dotation solidarité rurale et -42% pour la dotation de péréquation soit une perte de 22 275€.

Un autofinancement de 163 280€ a pu être dégagé au profit de la section d'investissement.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 711 555€.

Nous avons prévu de réaliser des travaux pour un montant de 625 366€ soit 88% des dépenses d'investissement.

Le remboursement du capital des emprunts représente 10% des dépenses.

Nous avons acquis un nouveau tracteur en remplacement de l'ancien qui avait plus de 30 ans ... et nous avons l'intention d'équiper toutes les salles de classe avec des tableaux numériques si nous parvenons à obtenir les subventions demandées.

Nous allons engager cette année l'aménagement de la salle multifonctionnelle sur le carreau de la mine (salle des machines) avec un parc de jeux (410 800€) avec plus de 268 000 € de subvention avec peut-être recours à l'emprunt et nous avons continuer la mise aux normes Adap.

Pour financer cela, nous avons des subventions provenant de l'état, du département, de la région et du FCTVA ainsi qu'une vente de terrain.

DEROULEMENT DU 14 JUILLET 2019

Pour la cérémonie du 14 juillet 2019, les associations locales, le conseil Municipal vous proposent de se retrouver tout le long de cette journée.

Au programme:

- A 11h30, départ devant la Mairie pour le Traditionnel défilé du 14 juillet avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts et apéritif
- 18h30, à la salle polyvalente, le football-club vous convie à un repas, la réservation ci-jointe est à retourner en Mairie pour le 29 juin 2019, dernier délai.
- A 21h30, distribution des lampions devant la salle polyvalente pour la retraite aux flambeaux,
- 23h00, rendez-vous Chemin de Bellevue pour assister aux Feux d'Artifice tirés par les artificiers bénévoles de notre commune, puis soirée dansante à la salle polyvalente offerte par la municipalité.



Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Jérôme VALLON, Hélène MESTRE, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage: 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail: mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel: 04.73.54.05.24 - www.charbonnier-les-mines.fr

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances





Bulletin de libre expression réservé aux sociétés locales

RPI Les Petits Mineurs

Comme nous l'avions annoncé dans l'article paru dans le précédent bulletin communal, les élèves ont participé à plusieurs actions dans le cadre notre projet sur l'éco citoyenneté. C'est dans ce cadre que les élèves des classes de CE et CM ont pu visiter le centre de tri Echalier et l'incinérateur de Clermont-Ferrand le 6 juin alors que les élèves des classes maternelles et de CP ont passé cette même journée au Parc Animalier d'Auvergne de Ardes sur Couze.

La fête de l'école se déroulera cette année le samedi 29 juin à partir de 14h00 dans la cour de l'école.

Elle aura pour thème les 5 continents et, bien sûr, l'éco citoyenneté.



Remise des prix – cross USEp au Breuil sur Couze

Sortie scolaire : visite du centre de tri Echalier

Elle sera aussi pour nous tous l'occasion de saluer le départ à la retraite de Mme LOW qui aura enseigné pendant 24 ans à Charbonnier les Mines.

L'équipe enseignante.



Sortie scolaire: Parc Animalier d'Auvergne

FOOTBALL-CLUB

Cette année avec un nouveau coach, de nombreux départs et arrivées la saison fut mitigée. Mais nous avons remarqué des matchs très encourageants et de la volonté de la part de nos joueurs!

Malgré une deuxième partie de saison correcte, le FCC doit se résoudre à descendre à l'échelon inférieur. l'objectif est maintenant la remontée immédiate afin de prouver que cet exercice 2018/2019 n'était qu'un faux pas non mérité.

Notre équipe de vétérans quant à elle réalise une très bonne saison.

Mais nous ne nous arrêtons pas la, le club souhaiterait par la suite créer une équipe composée d'enfants.

Concernant les évènements, nous avons organisé notre loto annuel début mai qui s'est très bien déroulé.

Pour les évènements à venir, nous allons organiser cette année :

- La fête patronale qui aura lieu le 14, 15 et 16 Juin
- Le feu de la St Jean et la fête de la musique le 22 Juin
- Le tournoi du Petit Mat le 23 Juin
- Un repas et un bal pour la fête nationale le 14 Juillet (bulletin d'inscription dans ce journal)

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces évènements et également nombreux la saison prochaine au stade pour encourager nos joueurs!

Nous remercions la commune, nos bénévoles, nos sponsors, les joueurs et bien sûr nos supporters ! Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

AMICALE LAIQUE

L'Amicale Laïque continue ses cours de gym d'entretien les mardis de 10h20 à 11h20 pour les séniors et de 20h à 21h pour les adultes à la salle polyvalente.

Cette année, nous sommes allés voir Les Bodin's au zénith le 03 mars. Nous avons passé l'après-midi en compagnie de Maria et Christian à rire de leurs péripéties dans leur ferme plus vraie que nature.

Le dimanche 07 avril, nous avons fait venir la troupe de théâtre Les Pièces Montées de la Couze. Nous avons choisi un dimanche après-midi afin de toucher éventuellement un public qui n'ose pas sortir le soir. La salle était comble pour rire avec ces talentueux acteurs amateurs.

Noter dans vos agendas la date du dimanche 6 octobre à 15h pour une nouvelle aprés-midi théâtre avec la troupe "le petit théâtre de Babylas" et la pièce "A quelle heure on ment?"

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite de passer de bonnes vacances et un bel été.



Audrey, la présidente

COMITE DES FETES

Dimanche 3 mars 2019, nous avons organisé notre marché aux vêtements, jouets, puériculture avec une salle remplie d'exposants mais pas trop d'affluence ce jour là certains ont travaillé, d'autres non.

Dimanche 21 avril, chasse aux œufs dans la cour de l'école une quarantaine d'enfants étaient présents, suivi d'un pot de l'amitié offert par le comité.

Dimanche 21 juillet une sortie au PAL sera proposé en car avec en plus du billet d'entrée, une demande de participation pour le transport (bulletin de réservation ci-joint)

Dimanche 15 septembre aura lieu notre vide grenier annuel sur la place communale inscription obligatoire auprès de Véronique Blanc ou Corinne Lointier. Une photocopie de votre carte d'identité et une attestation stipulant que vous n'avez pas fait plus de 2 vide-greniers dans l'année vous sera demandé. Tarif: 1 euro le mètre linéaire

Le dimanche 3 novembre aura lieu un marché vêtements, jouets, puériculture à la salle polyvalente. tarif 2 euros le mètre linéaire avec tables et chaises fournies,

Et pour finir, le dimanche 24 novembre 2019; nous organiserons notre marché de Noël à la salle polyvalente. il est ouvert aux professionnels et particuliers pour la vente de produits artisanaux-tarif 2 euros le mètre linéaire avec tables et chaises fournies,

Nous avons décidé cette année au vu de la faible participation ces dernières années de financer le spectacle de noël pour l'école pour toucher un maximum d'enfants.

Merci à tous les bénévoles et au bureau d'être présents et de faire parti du comité.

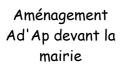
Bonnes vacances à tous!

La présidente - Corinne Lointier.

Quelques photos sur la commune



Le CMJ a planté des fleurs autour de la salle polyvalente







Le nouveau tracteur